



FICHE TECHNIQUE

201501

LINGE 100

PASTILLE LAVE LINGE DÉSINFECTANTE

LINGE 100 est composé d'agents de blanchiment oxygénés, agents de surface anioniques et non ioniques, polycarboxylates, parfums, enzymes, azurants optiques.

PROPRIETES PRINCIPALES

- **Activité bactéricide et virucide** immédiate après la fin du cycle de lavage. Pour une désinfection efficace, renouveler à chaque lavage.
- Elimine 99,9% des bactéries, à 40°C après 15 min de temps de contact, 2 pastilles.
- Efficace en conditions de saleté contre *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*. Efficace en conditions de propreté sur *Enterococcus hirae*.
- Adaptée pour tous textiles. Eviter le grisaillement. Ne laisse pas de résidus de lessive sur le linge. Efficace sur tout type de tâches.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Trier le linge et respecter les températures indiquées sur les étiquettes.
 - ◆ Enlever le sachet protecteur.
 - ◆ Placer la tablette directement dans le tambour de la machine avant d'y introduire le linge.
 - ◆ Faire un lavage sans prélavage.
- linge peu sale ou ½ charge : 1 pastille
→ linge sale, eau dure : 2 pastilles

RECOMMANDATIONS

Conserver hors de la portée des enfants.
Refermer le seau après utilisation.
Produit déconseillé pour la laine, soie ou tissus très délicats.
Ne pas manipuler avec les mains humides.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.